
Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **10 avril 2017**, à 17h30, sous la présidence de Madame Diane Parent, maire suppléant.

Cette réunion a été convoquée par résolution à la séance régulière de 3 avril 2017.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
 Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5

Sont absents : Monsieur Paul Lepage, maire
 Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente à 17h30.

65-17 TRAVAUX CHEMIN KEMPT ET RUE DE L'ÉGLISE

Concernant l'adjudication d'un contrat pour les travaux de couche d'usure et reprise de fondation – chemin Kempt et rue de l'Église, dans le cadre du programme d'aide financière Réhabilitation du réseau routier local (RRRL), volet AIRRL.

Considérant que la municipalité de Saint-Moïse désire faire réaliser des travaux de couche d'usure et reprise de fondation – chemin Kempt et rue de l'Église;

Considérant qu'une demande d'aide financière a été présentée au Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Considérant que suite à cette demande, la municipalité a reçu l'accord de principe AIRRL-2016-270 dans laquelle le MTMDET juge conforme le projet déposé aux modalités d'application du programme et confirme l'admissibilité à une aide financière pouvant atteindre 75%;

Considérant que la municipalité financera les travaux à même le budget 2017;

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué sur le SEAO et que deux (2) soumissionnaires ont déposé une offre de service conforme :

Groupe Lechasseur Ltée	337 859,79 \$ (taxes incluses)
Les Pavages des Monts Inc.	461 787,02 \$ (taxes incluses)

En conséquence, il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Nancy Côté, et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse :

1-D'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de couche d'usure et reprise de fondation – chemin Kempt et rue de l'Église à l'entreprise Groupe Lechasseur Ltée au montant de 337 859,79 \$;

2-Ledit contrat est conditionnel à la signature de l'entente légale confirmant les engagements de la municipalité de Saint-Moïse et du MTDMT.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente de l'assemblée déclare la séance levée à 17h40.

Présidente

Secrétaire

